



Chantier n'avance pas malgré toutes mes relances

Par **leezoe**, le **27/10/2015** à **14:07**

Bonjour, je me permets ce petit mail car j'ai un gros soucis: j'ai commandé un chantier de rénovation d'un montant de 50 000e. Depuis le 23 septembre la totalité des fonds a été versé par l'organisme de crédit via un mensonge de l'entreprise des travaux (indiquant que c'était finis et nous demandant de le confirmer: garantie d'une avancée rapide du chantier: nous ne savions pas que la totalité avait été versés). Ils ne sont venus que 2 fois, le travail ne va pas, même leur directeur s'est déplacé en me disant que je m'inquiétais pour rien. Il y a de l'humidité sur les panneaux en bois de toitures : réponse c'est normal le tour bardage n'est pas finis. Il y a rupture du pont thermique: normal on mettra les morceaux manquants en fixant les plaques. La protection de toiture qu'ils ont collé est boursouflée à certains endroits: c'est normal. Vu mon énervement il devait m'envoyer un mail dimanche dernier avec les dates et étapes du chantier (bien sûr non reçu). Je n'ai signé aucun contrat de début et fin de chantier. Leur responsable de chantier est un beau parleur: quels sont mes droits et vers qui me tourner pour faire valoir mes droits?? bien sûr je n'ai pas de copies des devis officiels. Si on pouvait me donner les textes de lois afin que je leur montre qu'ils sont dans une "future" plainte. Merci à tous.

Par **moisse**, le **27/10/2015** à **14:56**

Si je comprends bien votre exposé vous:

* n'avez aucun double des devis signés pour 50000 euro

* vous avez signé la fin des travaux alors qu'ils ne sont pas effectués, permettant ainsi le transfert des fonds vers l'entreprise défailillante.

A ce point direction chez l'avocat le plus proche (pour éviter de gaspiller de l'essence).

Par **leezoe**, le **27/10/2015** à **15:27**

Bonjour merci de votre réponse mais je n'ai rien signé, j'ai juste signifié à l'organisme de crédit par téléphone que (selon la demande du responsable chantier) qu'une partie était finis hors j'ai eu 2 appels et il y a eu confusion dans l'explication donc tous les fonds ont été versés mais je n'ai signé aucun document hormis les devis initiaux pour commande